

Rapport au Groupe stratégique

Avancement des travaux – Septembre 2012

1 Introduction

Lors de sa précédente réunion, le 16 novembre 2011, le Groupe stratégique a confirmé le choix « de viser une adoption de RDA après que des évolutions auront été apportées au code afin d'éviter toute régression bloquante » et de s'appuyer sur une concertation européenne pour demander au JSC les évolutions de RDA jugées nécessaires par la France.

Il a encouragé la poursuite des travaux sur la révision des règles françaises de catalogage dans la double perspective de permettre la production de données FRBRisées et de préparer la transition vers RDA, avec une convergence des règles toutes les fois où cela est possible.

Il a également confirmé les travaux engagés par les sous-groupes « Modèle de données et évolution des SID » et « Formation », à savoir une enquête en ligne sur l'environnement informatique des bibliothèques et une formation de formateurs aux pré-requis à l'évolution des catalogues et des règles de catalogage (FRBR, RDF et Web de données, RDA).

En revanche, il a estimé que les autres travaux de ces deux sous-groupes sont « tributaires de ressources complémentaires ou d'arbitrages stratégiques qui vont probablement nécessiter de réviser leurs objectifs et leur calendrier. [...] Une étude de marché et un plan de communication pourraient être utiles pour accompagner un plan d'action national. »

Pour répondre aux orientations données par le Groupe stratégique, le Groupe technique a travaillé selon plusieurs axes, dans le cadre des sous-groupes de travail mis en place en 2011:

- Concertation européenne dans le cadre d'EURIG (EUropean RDA Interest Group)
 - Réunion technique d'EURIG à Paris
 - Préparation de demandes d'évolution à transmettre au JSC
 - Groupe de travail EURIG sur les agrégats
- Enquête sur l'informatisation des bibliothèques en France
- Formation de formateurs
- Poursuite de la révision des règles de catalogage
 - Description des Manifestations
 - Données d'autorité sur les Personnes et les Familles
 - Données d'autorité sur les Œuvres et les Expressions
 - Choix des accès dans un catalogue FRBRisé

2 Concertation européenne dans le cadre d'EURIG

Né de manière informelle en 2009 à l'initiative de quatre pays européens (Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne et Suède) pour suivre le développement de RDA et échanger sur une possible mise en application du nouveau code, EURIG (European RDA Interest Group) a été officiellement créé en septembre 2011.

Lors de la réunion inaugurale d'EURIG qui s'est tenue à Francfort le 8 décembre 2011, Gildas Illien (BnF) a été élu vice-président d'EURIG, ce qui assure une bonne représentation de l'approche française au sein du groupe d'intérêt.

Cette réunion a été suivie d'une réunion technique qui s'est tenue à la BnF le 27 janvier 2012.

2.1 Réunion technique d'EURIG à Paris

Organisée à l'initiative de la France, la réunion technique d'EURIG avait pour objectif d'examiner les règles de RDA, de définir si possible une analyse commune et de parvenir à un consensus sur les points où une évolution du code semble nécessaire. Le Groupe technique a préparé un document de travail recensant les principaux points de désaccord avec RDA, à partir des résultats de l'analyse fine des règles de RDA qu'il avait conduite en 2010 et 2011. Ce document de travail¹ a été diffusé aux membres d'EURIG avant la réunion et a servi de base à la discussion.

Les remarques sur RDA portaient sur quatre aspects principaux :

1. une interprétation contestable du modèle FRBR
2. l'internationalisation du code
3. RDA comme norme de contenu
4. la définition d'un profil européen de RDA

Un consensus a pu être trouvé sur la majorité des points abordés et une liste de propositions d'évolution de RDA à transmettre au JSC au nom d'EURIG a été arrêtée. Un groupe de travail a été également créé pour examiner la question complexe des agrégats (illustrations, préfaces, compilations d'œuvres, etc.).

Il a été décidé de présenter dès 2012 un premier lot de demandes d'évolution au JSC, quatre devant être préparées par la France et une par l'Autriche.

En revanche, la définition d'un profil européen de RDA n'a pas été jugée utile. Il a été jugé plus pertinent de définir des profils par types de bibliothèques, plutôt qu'en fonction d'un critère géographique. Alan Danskin, représentant de la British Library au JSC et président d'EURIG, qui assure la liaison entre EURIG et le JSC transmettra à l'automne 2012 aux membres d'EURIG le tableau des choix faits par les agences bibliographiques nationales membres du JSC (BAC, BL, DNB, LC et NLA) pour voir si une harmonisation des choix d'implémentation de RDA par les agences bibliographiques nationales européennes est possible sur cette base.

2.2 Préparation de demandes d'évolution à transmettre au JSC

Les propositions d'évolution retenues pour 2012 sont des propositions relatives à des règles précises, sans incidences importantes sur l'ensemble du code – qu'il était donc possible de

¹ Disponible en ligne sur le site d'EURIG :

http://www.slainte.org.uk/eurig/docs/1201Paris/EURIG_technical_meeting_working_document_from_France_re_v_AD.pdf

préparer dans des délais assez courts.

Les quatre propositions préparées par la France visent toutes à une meilleure identification des Expressions afin de maintenir le même niveau de précision que celui qui existe dans les notices produites aujourd'hui en format MARC, selon les normes françaises de catalogage.

Elles portent sur :

- la date de l'Expression
- la langue de l'Expression (et la relation entre Expressions dans le cas d'une traduction)
- la mention des interprètes comme élément d'identification d'une Expression
- les arrangements musicaux

Elles ont été préparées par le sous-groupe « Données d'autorité sur les Œuvres et les Expressions » : ce travail a constitué l'essentiel de l'activité du sous-groupe au cours du premier semestre 2012.

En ce qui concerne les arrangements musicaux, où les règles de RDA diffèrent fondamentalement de la norme française sur les titres uniformes musicaux, il a été décidé de présenter deux documents :

- une proposition d'évolution de RDA, qui reste dans la logique du traitement anglo-américain, mais apporte les compléments d'information nécessaires à une identification précise des arrangements musicaux ;
- un document (« Discussion paper ») pour présenter l'analyse française et engager une réflexion sur la frontière entre Œuvre et Expression dans le cas des arrangements musicaux. Les propositions qu'il contient bouleversent la pratique actuelle majoritaire et nécessitent, pour apprécier leur intérêt, de se placer dans la logique d'un catalogue FRBRisé et pratiquant les liens entre notices – expérience qui manque aujourd'hui du côté américain. Il y a donc peu de chances que cette nouvelle logique soit accueillie favorablement aujourd'hui.

Les projets de demandes ont été transmis fin mai pour relecture aux membres d'EURIG, ainsi qu'à l'AIBM (Association internationale des bibliothèques archives et centres de documentation musicaux) pour les demandes d'évolution relatives à la musique et, de manière informelle, à Barbara Tillett, actuelle présidente du JSC.

Les remarques reçues ont été examinées et prises en compte. Les demandes d'évolution, dans leurs versions finales², ont été adressées officiellement au JSC au nom d'EURIG le 31 juillet 2012. Elles seront examinées par le JSC lors de sa réunion annuelle en novembre 2012.

2.3 Groupe de travail EURIG sur les agrégats

Lors de son analyse des règles, le Groupe technique sur l'adoption de RDA en France avait jugé particulièrement confuses et peu cohérentes les règles de RDA sur les agrégats, avec des choix contestables du point de vue du modèle FRBR. Le groupe de travail EURIG a donc été créé pour étudier au niveau européen le traitement des agrégats. L'objectif est d'arriver à un consensus sur le traitement souhaité au niveau européen avant de préparer des propositions d'évolution de RDA à transmettre au JSC. C'est un enjeu important, car cela ne touche pas à une règle ponctuelle, mais à l'application du modèle FRBR et donc aux contours des entités Œuvre, Expression et Manifestation.

Le Groupe technique sur l'adoption de RDA en France a proposé de travailler en prenant en compte le Rapport du Groupe de travail sur les agrégats de l'IFLA³, publié à l'automne 2011 et qui propose des pistes intéressantes pour un traitement économe et efficace des agrégats. C'est le sous-groupe « FRBRisation » qui a conduit la réflexion au niveau français. Deux cas

² Disponibles sur le site du JSC : <http://www.rda-jsc.org/workingnew.html>

³ Final Report of the Working Group on Aggregates. September 12, 2011. Disponible en ligne : <http://www.ifla.org/files/cataloguing/frbrg/AggregatesFinalReport.pdf>

d'agrégats ont été distingués et traités successivement :

- les illustrations et autres augmentations (préfaces, appareil critique, etc.)
 - les compilations d'œuvres ou d'extraits d'œuvres, du même auteur ou d'auteurs différents.
- Ce travail a occupé toute l'année et a abouti à deux propositions de traitement⁴, transmises aux membres du Groupe de travail EURIG sur les agrégats pour servir de base aux discussions lors de la réunion du sous-groupe à Helsinki le 15 août 2012, en marge du congrès de l'IFLA.

Les propositions françaises ont reçu un accueil favorable. Elles sont en cours d'examen plus approfondi par les membres d'EURIG et doivent être à nouveau discutées, améliorées et précisées, lors de la réunion annuelle d'EURIG à Madrid le 21 septembre prochain.

Si elles sont alors validées sur leur principe, il faudra préparer les demandes d'évolution à soumettre au JSC – ce qui représentera un travail considérable car cela a des conséquences sur plusieurs chapitres du code.

3 Enquête sur l'informatisation des bibliothèques en France

Le Groupe stratégique ayant confirmé l'organisation d'une enquête sur l'informatisation des bibliothèques en France, le sous-groupe « Modèle de données et évolution des SID » a poursuivi ses travaux sur ce dossier. L'objectif de cette enquête était de connaître la situation des catalogues d'un point de vue technique et organisationnel et d'apprécier les capacités au changement qu'elles induisent – notamment en matière de FRBRisation.

Le questionnaire a donc été élaboré dans ce sens par le sous-groupe. La préparation technique de l'enquête en ligne a été faite par Philippe Bourdenet, responsable du sous-groupe, avec le soutien de la FULBI.

L'enquête s'est déroulée sur un mois, du 1^{er} au 31 mars 2012. Elle a été annoncée à travers les canaux de diffusion de la FULBI et de ses associations membres, de l'ABES, du Ministère de la culture et de la communication ainsi que sur les listes de discussion de plusieurs associations. Elle a reçu 412 réponses complètes et exploitables.

L'exploitation statistique des résultats a été faite par Xavier Guillot, avec la collaboration des membres du sous-groupe pour l'analyse des questions ouvertes, appelant un commentaire.

Le rapport sur cette enquête avec l'analyse synthétique des résultats, préparé par Philippe Bourdenet sur la base des travaux du sous-groupe, a été transmis au Groupe stratégique début septembre.

La dernière étape consiste à publier ce rapport sur le site du Groupe technique sur l'adoption de RDA en France, et rendre ainsi disponibles les résultats de cette enquête.

Le sous-groupe demande au Groupe stratégique sa validation et son autorisation pour publier le rapport.

Avec cette enquête, le sous-groupe « Modèle de données et évolution des SID » a produit des informations tangibles sur l'état d'informatisation des bibliothèques en France tout en soutenant une réflexion sur les conséquences du passage à RDA au niveau de l'ingénierie documentaire.

Désormais, conformément aux préconisations du Groupe stratégique qui estime qu'une étude plus stratégique, prospective et économique, est nécessaire mais qu'elle ne relève pas des compétences du Groupe technique et doit être menée dans un autre cadre, le sous-groupe

⁴ Disponibles sur le site du Groupe technique sur l'adoption de RDA en France :

http://rda-en-france.enssib.fr/sites/rda-en-france.enssib.fr/files/AFNORIllustrations_eng.pdf

http://rda-en-france.enssib.fr/sites/rda-en-france.enssib.fr/files/AFNORCompilations%20of%20Works_eng_corr-1.doc

« Modèle de données et évolution des SID » va réorienter son travail.

Toutefois, l'évolution des SID pour les établissements de moyenne et grande taille (au-delà de 100.000 notices bibliographiques) est une question de première importance : il reste à évaluer son coût, étudier la possibilité de mutualiser les moyens, favoriser davantage la production partagée de l'information, estimer le passage à une éventuelle évolution vers le *cloud*.

Le sous-groupe reste à la disposition du Comité stratégique pour répondre à des questions particulières et prodiguer son expertise en ce domaine, offrir une réflexion sur l'intérêt que présente la nouvelle modélisation des données, notamment en terme de fonctionnalités et de fourniture de services, et participer au dialogue avec les acteurs du développement, les éditeurs de SID, afin d'étudier d'éventuelles solutions intermédiaires.

À court terme, le sous-groupe « Modèle de données et évolution des SID » va travailler à une meilleure information des professionnels des bibliothèques et de leurs interlocuteurs en ce domaine, les éditeurs de SID, sur les évolutions en cours en matière de structuration et d'échange des données bibliographiques.

Les modalités de la diffusion de cette information pour préparer, d'un point de vue technique, le futur paysage de l'information bibliographique et des catalogues en France, doivent être discutées lors de la prochaine réunion du sous-groupe, le 25 septembre prochain.

4 Formation de formateurs

Après la publication d'une plaquette d'information, librement téléchargeable sur le site du Groupe technique sur l'adoption de RDA en France, le sous-groupe « Formation » s'est consacré à l'organisation d'une formation de formateurs dont le principe avait été validé par le Groupe stratégique.

Il s'agissait de constituer au niveau national un réseau de formateurs permettant de répondre aux besoins de formation qui s'exprimeront de manière croissante, en assurant un maillage le plus équilibré possible de l'ensemble du territoire. Un groupe de 26 formateurs a été constitué, en bénéficiant du relais du réseau des correspondants formation du Sudoc et des listes de diffusion de l'ABES : les bibliothèques universitaires y sont bien représentées (12 formateurs en poste en SCD, 2 à l'ABES, 3 dans des organismes de formation relevant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche). Il faut également noter un certain déséquilibre dans la répartition géographique, où le Nord et l'Est de la France sont nettement moins bien desservis.

La formation visait à définir un socle commun de connaissances constituant des pré-requis à l'évolution des catalogues et des règles de catalogage : modèle FRBR, RDF et Web de données, RDA. L'objectif était de réaliser un support de formation de référence, qui puisse être utilisé par les formateurs et adapté en fonction des configurations diverses (durée, public, etc.) où ils seraient amenés à intervenir.

La formation de formateurs s'est déroulée sur deux sessions, une première de deux jours (22-23 mars 2012) complétée par une session d'un jour (27 juin 2012). Un support de formation a été établi, organisé autour de 5 grandes parties :

- Contexte et enjeux
- Web sémantique et Web de données, RDF
- Modèle FRBR, catalogues FRBRisés
- Le code de catalogage RDA : objectifs et caractéristiques
- Actualités autour de RDA

Il est disponible dans des pages dédiées de la partie interne du site de travail du Groupe technique. Il doit être complété par un certain nombre de fiches techniques à l'intention des formateurs pour leur permettre d'approfondir certains aspects et de répondre à des questions plus pointues.

Maintenant que ce groupe de formateurs est constitué, plusieurs questions se posent :

- sur l'organisation des formations : doit-elle se faire uniquement dans le cadre ou par l'intermédiaire des CRFCB ? Faut-il publier une liste des formateurs et laisser des établissements les contacter directement ? Cette question va être discutée au sein du sous-groupe « Formation » où l'association des directeurs de CRFCB est représentée par Catherine Roussy, sa présidente.
- sur l'élargissement du groupe de formateurs : ne faut-il pas envisager d'organiser une formation complémentaire, pour compléter la desserte géographique du territoire et assurer une meilleure représentation de la lecture publique et de ses problématiques propres ? Cette formation de formateurs serait moins lourde car le support de formation est réalisé.

Par ailleurs, suite à des contacts pris par le CNFPT à l'automne 2011, une campagne d'information va être organisée en 2013 par le CNFPT, avec la collaboration du Groupe technique sur l'adoption de RDA en France et du sous-groupe « Formation ». Quatre journées d'information vont être organisées à l'intention des directeurs de bibliothèques territoriales au premier semestre 2013 pour présenter les enjeux autour du Web de données et de RDA. Cette première campagne de sensibilisation, plus stratégique, devrait être suivie (en 2014 ?) par une campagne de formation, plus technique, à l'intention des personnels où les CRFCB comme l'équipe de formateurs récemment constituée seront amenés à intervenir.

Actuellement, dans le prolongement de la formation de formateurs, le sous-groupe « Formation » prépare une rubrique « Foire aux Questions » (FAQ) à partir des questions posées lors de formations. Cette rubrique FAQ sera ouverte dans la partie publique du site. À terme, elle pourrait être administrée conjointement par les sous-groupes « Formation » et « Modèle de données et évolution des SID » pour les questions techniques.

En revanche, une fois que la vision stratégique nationale aura été définie, c'est aux tutelles de définir et d'engager des opérations d'information et de sensibilisation à une plus grande échelle, nécessitant un véritable plan de communication. Le sous-groupe « Formation » reste à disposition pour fournir, le moment venu, les éléments d'information nécessaires aux acteurs désignés.

5 Poursuite de la révision des règles de catalogage

L'objectif à long terme est de pouvoir rejoindre RDA : il s'agit donc de se rapprocher autant que possible de RDA tout en restant dans le cadre des normes internationales et en conservant les avancées majeures de l'analyse bibliographique française.

Pour les différents sous-groupes de travail chargés de préparer les nouvelles règles, articulées autour de la description des différentes entités du modèle FRBR, la méthode suivante a été définie :

- garder RDA comme document de référence et essayer d'atteindre une convergence avec RDA partout où cela est possible ;
- s'aligner sur les documents internationaux de référence ;
- enrichir les documents internationaux avec les règles françaises qui sont toujours valides sur tous les points où il y a désaccord avec RDA, ainsi que sur les points qui ne sont pas abordés par RDA ;
- si la règle française a besoin d'être actualisée, la réviser avant de l'intégrer.

En outre, pour permettre un meilleur suivi de l'articulation des règles appliquées en France

avec RDA, qui demeure l'objectif cible, il a été demandé à chaque sous-groupe de travail de mentionner pour chaque règle si elle est conforme à RDA (avec la référence dans RDA), si elle diverge de RDA (au profit de quel document international de référence) ou si elle est absente de RDA. Cela doit permettre à la fois de mesurer l'écart entre les règles françaises et RDA, et de suivre l'évolution de RDA ... en espérant que celle-ci se fera dans le sens d'un rapprochement avec les pratiques françaises et européennes..

5.1 Description des Manifestations

En ce qui concerne la description des Manifestations, c'est-à-dire des publications, le document international de référence est l'ISBD intégré, publié par l'IFLA en juillet 2011⁵.

5.1.1 État d'avancement des travaux

Le sous-groupe a commencé ses travaux par la mise à jour des règles relatives aux éléments Titre (qui recouvre les différents titres : Titre propre, Titre parallèle, Variante de titre, etc.), Mention de responsabilité relative au titre et Mention de responsabilité parallèle relative au titre. Ces éléments constituent la Zone du titre et de la mention de responsabilité de l'ISBD et représentent environ un quart du total des règles relatives à la description bibliographique.

Après les règles relatives au Titre propre en 2011, ce sont les règles relatives au Titre parallèle et au Complément du titre qui ont été mises à jour au cours du premier semestre 2012.

Il est prévu de mettre à jour les règles relatives aux Mentions de responsabilité au cours du dernier trimestre 2012, en espérant ne pas rencontrer de difficultés paralysantes.

5.1.2 Problèmes rencontrés

Le sous-groupe doit travailler avec *neuf* standards différents, dont les points de vue ne sont pas identiques (tensions entre d'une part RDA et l'ISBD et d'autre part entre les normes françaises elles-mêmes) et dont l'organisation interne est différente et, à partir de cette confrontation, harmoniser les règles de traitement bibliographique pour tous les types de ressources représentés dans les bibliothèques (hormis manuscrits et livre ancien).

C'est la première fois en France qu'un tel travail est organisé dans ce domaine. Cela représente un énorme bouleversement des habitudes de travail : les règles dont chacun avait l'habitude dans son domaine propre se voient confrontées aux règles des autres domaines ; l'harmonisation ne peut venir que de la discussion – ce qui prend quelque temps.

Le sous-groupe doit également s'adapter à un nouvel environnement et à une nouvelle façon de présenter les règles. En effet, la méthode adoptée est nouvelle par rapport aux pratiques suivies jusqu'alors : abandon de l'examen linéaire, paragraphe par paragraphe, du texte normatif, suivant l'ordre de la rédaction d'une notice en ISBD, au profit d'un travail par éléments⁶ d'information de la description bibliographique.

Cela a déjà donné lieu à des incompréhensions dans le groupe, voire à un rejet du travail fait.

Pour accélérer le travail, Joëlle Bellec, responsable du sous-groupe, va procéder de manière plus directe et ne plus proposer à la discussion du sous-groupe que les points de désaccord identifiés. Mais cela demandera un travail supplémentaire de préparation (comparaison entre les règles, analyse) et de coordination des travaux.

⁵ International Standard Bibliographic Description / by IFLA Cataloguing Section and ISBD Review Group. De Gruyter Saur, 2011.

⁶ Les éléments sont ceux définis par l'ISBD 2011 en A.3.1 ; ils constituent la base pour la déclaration de l'ISBD en RDF et son utilisation dans le contexte du Web de données.

5.2 Données d'autorité sur les Personnes et les Familles

En ce qui concerne la description des Personnes et des Familles, le document international de référence est le modèle FRAD (*Functional Requirements for Authority Data*), publié par l'IFLA en 2009 et dont une traduction française (*Fonctionnalités requises des données d'autorité*) est disponible sur le site de la BnF⁷. Pour la forme des noms de personnes à utiliser pour construire le point d'accès autorisé, il doit être complété par *Names of persons* de l'IFLA, actuellement en cours de révision et dont le chapitre sur les noms français a connu des modifications significatives qui seront à reporter dans la future norme.

5.2.1 État d'avancement des travaux

Le plan de la future norme a été établi. L'information relative aux Personnes étant très éclatée dans RDA, le sous-groupe s'est inspiré de la structure de la norme ISAAR-CPF⁸ pour définir les grandes rubriques du plan ; à l'intérieur de celles-ci ont été insérés les paragraphes de RDA, de la norme AFNOR Z 44-061 et de FRAD.

La rédaction est actuellement en cours. Ont été rédigés les paragraphes concernant les objectifs fonctionnels des données d'autorité et les éléments obligatoires (ces deux points pourront faire l'objet d'un chapeau commun à toutes les normes sur les données d'autorité), ainsi que les identifiants. L'important paragraphe sur le choix des formes retenues est presque achevé.

Le contenu des paragraphes suit RDA autant que possible, à l'exception notable des points concernant la diversité des formes nationales (possibilité de formes parallèles en différentes langues et écritures) que RDA ne prend pas en considération. De plus, la future norme donnera toute leur place à des données de contexte (données biographiques, collectivités, lieux et fonctions liées à une personne), dont l'importance dans certains cas est soulignée par FRAD et par ISAAR-CPF mais qui sont mal prises en compte par RDA.

Pour accélérer le rythme de ses travaux, le sous-groupe, dont les réunions étaient associées aux réunions plénières du Groupe technique (l'après-midi suivant la réunion du Groupe technique), a décidé de programmer des réunions supplémentaires d'une journée complète entre deux réunions du Groupe technique.

5.2.2 Problèmes rencontrés

Concernant les règles, le traitement des pseudonymes collectifs (non abordé dans RDA, évoqué par FRAD sans que la question ne soit vraiment tranchée) devra faire l'objet d'une instruction conjointe avec les spécialistes des collectivités. Ce sera peut-être aussi une question à discuter dans le cadre d'EURIG pour proposer un traitement cohérent au niveau européen.

Par ailleurs, le sous-groupe peine à trouver un responsable stable et a déjà connu deux changements à sa tête : il faut stabiliser l'animation du sous-groupe et trouver un rythme de travail en se répartissant au sein du sous-groupe la rédaction des paragraphes de la norme qui seront discutés lors des réunions.

⁷ Traduction française disponible à l'adresse suivante : http://www.bnf.fr/documents/frad_rapport_final.pdf

⁸ ISAAR (CPF) : Norme Internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles, 2ème édition. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ica.org/10230/normes/isaar-cpf-norme-internationale-sur-les-notices-dautorit-utilises-pour-les-archives-relatives-aux-collectivits-aux-personnes-ou-aux-familles-2me-dition.html>

5.3 Données d'autorité sur les Œuvres et les Expressions

La future norme française doit intégrer (en les révisant au besoin) les règles françaises relatives aux **données d'autorité sur les Œuvres** (textuelles, musicales, graphiques, etc.) et élaborer les règles pour les **Expressions** de ces Œuvres.

Pour ces travaux, les documents internationaux de référence sont les modèles publiés par l'IFLA, FRBR et FRAD.

5.3.1 État d'avancement des travaux

Les travaux du sous-groupe « Données d'autorité sur les Œuvres et les Expressions » ont été dominés par la préparation

- de la réunion technique d'EURIG, avec l'élaboration d'un tableau récapitulatif des points de désaccord majeurs avec RDA (voir 2.1) – travail mené en collaboration avec le sous-groupe « FRBRisation »,
- puis des propositions d'évolution de RDA à transmettre au JSC dès 2012 (voir 2.2).

Parallèlement au travail sur les propositions, le sous-groupe a commencé à travailler à la préparation de la future norme française. Il s'est attaché aux points suivants :

- définitions de l'Œuvre et de l'Expression
- sources à consulter pour établir le titre privilégié d'une Œuvre
- plan de la future norme

Au cours de la prochaine réunion qui se tiendra fin septembre le sous-groupe élargi devra valider le plan élaboré par le sous-groupe restreint (trois personnes).

Il paraît indispensable que ce sous-groupe restreint (et plus particulièrement le pilote) prenne en charge la rédaction des chapitres de la norme qui pourraient être soumis à validation par courrier électronique, le travail en réunion ayant montré ses limites et ne pouvant suffire si l'on veut tenir des délais raisonnables.

5.3.2 Problèmes rencontrés

Si la rédaction des définitions n'a pas posé de problème, l'élaboration du chapitre sur les sources a montré la difficulté à faire travailler ensemble sur un document unique, qui traite de tous les types d'Œuvres et d'Expressions, des participants dont les spécialisations sont diverses (musique, image fixe ou animée, ressources cartographiques, etc.). Le chapitre n'est d'ailleurs pas finalisé, faute de contributions sur certains types d'Œuvres et d'Expressions.

La participation irrégulière aux réunions des spécialistes de certains types de ressources (notamment les ressources cartographiques et l'image fixe) contribue à la difficulté de confronter les besoins et les pratiques pour l'identification des Œuvres et des Expressions appartenant à des domaines différents. Le risque est de rédiger une norme bien adaptée à certaines catégories d'Œuvres et d'Expressions (textuelles et musicales, en particulier), mais insatisfaisante pour d'autres – faute d'intervention des experts compétents...

Par ailleurs, la rédaction de la norme est rendue complexe par l'absence de document international de référence (comme l'ISBD intégré pour la description bibliographique).

Et suivre au plus près RDA comme la consigne en a été donnée, par exemple pour établir le plan, comporte aussi des risques, même si cela doit faciliter la transition vers l'adoption du nouveau code. L'une des difficultés va notamment être d'éviter le plagiat.

5.4 Choix des accès dans un catalogue FRBRisé

Il s'agit de réviser la norme française sur le choix des accès à la description bibliographique en l'étendant à tous les types de ressources, en s'appuyant sur les relations fondamentales définies dans le modèle FRBR et sur les nouveaux *Principes internationaux de catalogage*⁹ publiés par l'IFLA en 2009.

5.4.1 État d'avancement des travaux

Les travaux du sous-groupe « FRBRisation » ont été dominés par la préparation

- de la réunion technique d'EURIG, avec l'élaboration d'un tableau récapitulatif des points de désaccord majeurs avec RDA (voir 2.1) – travail mené en collaboration avec le sous-groupe « Données d'autorité pour les Œuvres et les Expressions »,
- puis des propositions sur le traitement des agrégats (avec leurs deux volets : illustrations et autres augmentations d'une part, compilations d'autre part) à transmettre au Groupe de travail EURIG sur les agrégats pour sa réunion à Helsinki en août 2012 (voir 2.3).

Le traitement des agrégats est un sujet complexe qui a nécessité de nombreuses réunions et l'examen d'exemples variés avant de pouvoir définir des règles cohérentes.

De ce fait, le sous-groupe « FRBRisation » n'a pas été en mesure d'engager la révision de la norme sur le choix des accès.

5.4.2 Problèmes rencontrés

Le problème est essentiellement un manque de temps, au vu des autres dossiers qui relèvent du sous-groupe « FRBRisation ».

La priorité a été donnée aux questions relatives à l'interprétation du modèle FRBR et aux choix d'implémentation qui en découlent, puisque de ces arbitrages dépendent la place de l'information bibliographique (relève-t-elle de l'Œuvre, de l'Expression ou de la Manifestation) et donc les règles de catalogage.

Si l'identification des points de désaccord avec RDA en termes d'interprétation du modèle FRBR est achevée, le travail de préparation de propositions d'évolution à transmettre au JSC ne fait que commencer. Or, il sera important en ce qui concerne les agrégats, car c'est un sujet vaste qui impacte plusieurs parties du code.

Le travail de révision de la norme sur le choix des accès, qui devra être mené en parallèle avec la préparation des propositions d'évolution de RDA, risque d'en souffrir dans les prochains mois.

6 Conclusion

Le Groupe technique a poursuivi son travail selon les orientations données par le Groupe stratégique lors de sa réunion du 16 novembre 2011.

En ce qui concerne les règles de catalogage, la préparation, dans le cadre d'EURIG, de demandes d'évolution de RDA représente une charge de travail importante qui vient en concurrence de la révision des règles françaises. Mais la priorité est donnée à ce travail pour contribuer à faire évoluer RDA sur les points qui constituent des obstacles à son adoption en France, puisque c'est l'objectif final.

⁹ Traduction française disponible à l'adresse suivante : http://www.ifla.org/files/cataloguing/icp/icp_2009-fr.pdf

Groupe technique sur l'adoption de RDA en France

Rapport au Groupe stratégique – Avancement des travaux – Septembre 2012

Les travaux sur la révision des règles françaises se poursuivent néanmoins, avec des rythmes différents selon la nature du travail à accomplir. Toutefois, il y a une volonté des responsables des sous-groupes d'accélérer le travail de préparation des nouvelles règles françaises, en revoquant les méthodes de travail ou la fréquence des réunions. L'implication des membres des sous-groupes (et pas du seul responsable) dans le travail de préparation des réunions (recherche d'exemples, rédaction de parties de la future norme) constitue un élément essentiel pour une progression rapide des travaux de révision.

Enfin la confrontation des règles françaises révisées avec celles de RDA, par la mention systématique du paragraphe de RDA correspondant, permet d'assurer un suivi régulier de l'évolution de RDA et de ses retombées sur les règles françaises, et à terme de préparer le passage des règles françaises à RDA, lorsque les obstacles majeurs à son adoption auront été levés.

L'enquête sur l'informatisation des bibliothèques en France a été faite et ses résultats ont été transmis au Groupe stratégique. De même, la formation de formateurs a été organisée : une équipe de 26 formateurs a été constituée pour répondre aux besoins en formation exprimés par les CRFCB ou les établissements, et un support de référence mis à la disposition de celle-ci.

Ces deux dossiers avaient été confirmés comme les axes de travail prioritaires pour les sous-groupes « Modèle de données et évolution des SID » et « Formation ». En attendant les arbitrages stratégiques sur l'évolution du paysage bibliographique en France, dont le *Rapport d'orientation pour le Comité stratégique bibliographique* dresse les contours, les deux sous-groupes vont orienter leurs travaux vers l'information des professionnels sur les changements à venir et la manière de s'y préparer, notamment par la création d'une rubrique « Foire aux questions » sur le site du Groupe technique sur l'adoption de RDA en France.